

L'Anacej est née d'une volonté d'élus locaux, de militants associatifs des fédérations d'éducation populaire, de professionnels des collectivités locales. Toutes et tous avaient le projet de permettre aux enfants et aux jeunes d'exercer leur droit à la participation tel que défini par la convention internationale des droits de l'enfant. Pour eux, comme désormais pour ses adhérents, l'Anacej est le lieu de rencontre de toutes les initiatives et de tous les acteurs de cette participation dans leur diversité: de statut, géographique, d'orientations politiques, de type et de taille de collectivités, de fédérations, de formes de participation développées...

L'association évolue avec le temps mais son identité et sa richesse sont liées à cette diversité que chacun et chacune est chargé de faire vivre dans les actions comme dans les instances.

Cependant, nous attirons votre attention sur le fait que l'Anacej n'est pas un cabinet de consultants, ni un service public. C'est une association créée par ses membres et pour ses membres, collectivités territoriales et associations. Sans elles et nos partenaires, pas d'argent, pas d'outil, pas de réseau. Si comme nous, vous pensez qu'une association comme l'Anacej est plus qu'utile, adhérez et faites adhérer.

Cette offre s'enrichit avec le temps et les demandes de nos adhérents. Discutons-en ensemble.

Concrètement, adhérer à l'Anacej c'est :

1. L'accès au savoir et à l'expérience du « spécialiste de la participation des enfants et des jeunes » depuis 1991

Automatiquement :

- ▶ La réception de l'ensemble de nos outils déjà publiés puis des nouveaux documents au moment de leur publication (guides, cahiers, films, expositions, études...).
- ▶ La réception chaque mois de la version complète de notre newsletter *Joue Collectif* (1^{er} mercredi de chaque mois) et de notre *Note de veille* (3^{ème} mercredi de chaque mois).
- ▶ La réception d'informations régulières par voie électronique et voie postale sur les conseils, leurs actions, les politiques jeunesse, la vie de l'Anacej, les appels à projets, concours et campagnes que nous organisons ou dont nous sommes partenaires.
- ▶ L'accès à l'intégralité du site Internet de l'Anacej anacej.asso.fr grâce aux codes d'accès individuels que nous vous fournissons. Ainsi vous pourrez consulter l'intégralité des articles, des questions posées et des réponses apportées par l'Anacej, rechercher des actions thématiques ou des conseils existants.

Sur demande :

- ▶ L'accès, à tarif préférentiel, aux journées de formation et de réflexion de notre programme national à l'intention des différents acteurs des conseils.
- ▶ La réponse aux questions que vous vous posez sur rendez-vous dans nos locaux, par téléphone, par voie électronique et voie postale.
- ▶ La mise en relation avec des élus et des professionnels d'autres collectivités, des acteurs associatifs, des chercheurs ou des partenaires possibles.

2. L'accompagnement dans la mise en place de votre démarche (projet, conseil, autre structure...), son suivi et son évaluation.

Lors de la création :

- ▶ Une présentation des expériences de participation d'enfants et/ou de jeunes et de conseils.
- ▶ Une participation à une réunion d'un comité de pilotage (sur demande).
- ▶ Des réactions au projet en cours d'élaboration.
- ▶ Des conseils dans la mise en œuvre.
- ▶ Une mise en relation avec des collectivités de même type.
- ▶ Une proposition de formation pour les élus et les animateurs (la formation en elle-même n'est pas comprise dans la cotisation).

Dans le déroulement de votre démarche (projet, conseil, autre structure) :

- ▶ Une information régulière sur les autres conseils, les rassemblements, les journées de réflexion et de formation et l'ensemble des activités que propose l'Anacej.
- ▶ Une réponse aux demandes et aux questions posées par la collectivité à propos des projets en cours ou sur des difficultés rencontrées.
- ▶ Une intervention si nécessaire.

Lors d'une évaluation :

- ▶ La proposition d'une méthode d'auto-évaluation ainsi que l'accompagnement pour l'utiliser.
- ▶ L'aide à la rédaction de questionnaire, l'analyse des résultats.
- ▶ Une proposition d'évaluation possible par l'Anacej.

3. La mise en réseau des élus et des professionnels

- ▶ Sur l'ensemble du territoire avec des villes, intercommunalités, Conseils Généraux et Régionaux en fonction de vos demandes.
- ▶ En participant aux journées de réflexion, aux événements et aux réseaux thématiques ou géographiques de l'Anacej
- ▶ Avec les autres collectivités de votre département ou région, vous pourrez faire vivre un réseau en lien avec l'Anacej.

4. La dynamisation de son dispositif de participation

- ▶ La réception chaque trimestre du *Webzine des jeunes conseillers* que vous pouvez imprimer et distribuer aux enfants et jeunes de vos conseils.
- ▶ La réception des *Carnets du jeune citoyen*, que vous pouvez imprimer et distribuer aux enfants et jeunes de votre collectivité. **Nouveauté 2011**
- ▶ Des rassemblements (congrès national, forums régionaux...) qui enrichissent et motivent les jeunes et leurs accompagnateurs, élus ou professionnels.
- ▶ Des appels à projets (Stop aux clichés, Développement Durable, Intergénération...) qui sont des stimulants puissants pour les jeunes conseillers.
- ▶ Des appels à participation pour des rassemblements en France et en Europe sur des questions plus larges.
- ▶ L'hébergement des blogs/sites web de vos conseils sur la plateforme de blogs de l'association : *conseildejeunes.fr*
- ▶ Les comptes rendus d'études, d'enquêtes que nous menons sur la participation locale pour vous aider à prendre de la distance.

5. La valorisation de votre démarche et des actions menées avec/par les jeunes

Dans la presse :

- ▶ Dans les actions que nous proposons à l'ensemble de la presse écrite et audiovisuelle (généraliste, associative, jeunesse et collectivités locales).
- ▶ Sur notre newsletter *Joue collectif spécial médias* (+1000 journalistes destinataires).
- ▶ Dans les interviews auxquelles nous répondons.

Avec les prix de l'Anacej et ses partenaires :

- ▶ L'Anacej est partenaires de plusieurs prix recouvrant ainsi différentes thématiques. Ces prix permettent de mettre en valeur une démarche, une action menée par le conseil et la collectivité. Quelques exemples :
 - Le prix Anacej des jeunes citoyens pour les actions innovantes des conseils
 - Les Echarpes d'Or avec La Prévention Routière (actions de sécurité routière)
 - Les Trophées Eco-Action avec Les Eco-Maires (actions de développement durable)
 - Les Prix Cap-Com avec Cap Com (actions de communication)
 - Les Trophées de l'accessibilité avec le Conseil National du Handicap, Jaccede.com et Accès pour tous (actions d'accessibilité)

Dans les outils de l'Anacej à destination des élus et des professionnels :

- ▶ Dans l'ensemble de nos publications papier (guides, cahiers...).
- ▶ Sur notre newsletter *Joue collectif*, version adhérente et non-adhérente (+ de 2500 destinataires élus et professionnels), notre site internet *anacej.asso.fr* et notre web TV *anacej.tv*

Dans les interventions et événements auxquels l'Anacej participe :

- ▶ Les interventions que nous sommes amenés à faire dans des colloques, rencontres, journées d'études...
- ▶ Les événements organisés par nos partenaires et sur lesquels nous pouvons vous valoriser par des interventions.

Dans les événements que l'Anacej organise :

- ▶ Les congrès nationaux (700 personnes de 60 à 90 collectivités différentes tous les 2 ans).
- ▶ Les rencontres d'élus et de professionnels.
- ▶ Les rassemblements départementaux et régionaux.

5. L'utilisation du label Ici jeunes citoyens en action

Dans la communication de votre collectivité : Nouveauté 2011

- ▶ Pour valoriser l'action de ses adhérents en direction des jeunes, l'Anacej a mis en place un label visuel que ses adhérents peuvent utiliser pour « signer » leur communication. *Ici jeunes citoyens en action* permet de montrer l'attachement de la collectivité à une action éducative et de citoyenneté de qualité et de donner une visibilité nationale aux nombreuses initiatives locales.

6. La participation à la vie de l'association

La participation aux instances de l'association :

En tant que membre de l'association, la collectivité :

- ▶ Participe à l'Assemblée Générale.
- ▶ Peut se présenter aux élections annuelles pour le Conseil d'Administration.
- ▶ Peut se présenter au Bureau, si elle est élue au Conseil d'Administration.
- ▶ Peut présenter un candidat au Comité jeunes de l'Anacej, lors de l'élection qui se déroule tous les deux ans.

La co-organisation d'activité, journées, rassemblements :

- ▶ Participer à l'organisation d'activités de l'Anacej.
- ▶ Accueillir et co-organiser des journées de formation et de réflexion.
- ▶ Accueillir et co-organiser un rassemblement ou un congrès.

La participation à des rassemblements et congrès organisés par l'Anacej :

- ▶ Participer aux congrès et aux rassemblements à des prix préférentiels.

Et parce que nous sommes toujours en évolution et attentifs à nos adhérents, toutes demandes supplémentaires que vous jugerez utiles et auxquelles nous pourrions répondre.

En complément à cette offre, nous vous invitons à découvrir nos documents de référence :

- ▶ [Les statuts de l'Anacej](#)
- ▶ [Notre accord sur les conseils d'enfants et de jeunes](#), ce qui rassemble les adhérents de l'Anacej
- ▶ [Le Programme annuel de l'Anacej](#)

Contact

Mikaël Garnier-Lavalley, Délégué général
0156350535 / info@anacej.asso.fr

Retrouvez l'ensemble des informations sur l'Anacej et les Conseils sur anacej.asso.fr